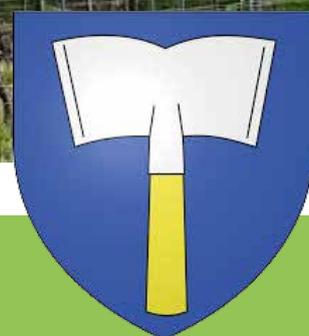


Echo du 17
Séwazehner blättle

Walbach



**BULLETIN
MUNICIPAL**

Juin

2022

L'édito	3
Walbach - Actualités	4
Réalisations	
Trottoir et aire de retournement.....	4
Éclairage public.....	4
Fontaine.....	4
Notre cadre de vie	
Journée citoyenne.....	5
Conseil de Fabrique – travaux sur l'église.....	7
Walbach et son histoire	9
La forêt... en partage.....	9
À la rencontre de... ..	10
Et encore...	12
Les Enfants d'Abord	12
Le Conseil Municipal des Jeunes – CMJ	13
Journée géraniums	14
Notre eau si précieuse	14
Quizz.....	15
L'ennemie d'un cadre de vie agréable est l'incivilité.....	16
Dates à retenir.....	16



Chères Walbachoises, Chers Walbachois,

Nous voilà au début de l'été, les journées chaudes arrivent, nous sortons de près de deux ans de Covid et nous espérons tous que le plus dur est derrière nous.

Nous avons su faire preuve de solidarité et ainsi traverser au mieux cette période qui a bouleversé notre vie quotidienne. Sur Walbach, de nombreux projets ont pu se poursuivre et je veux saluer le rôle des habitants qui ont su faire preuve de dynamisme et d'engagement, saluer également le civisme qui est le nôtre à Walbach, plaçant la commune dans les villages dont la participation, aux dernières élections, était la plus importante.

Nous venons de voter le budget et celui-ci met en avant nos priorités, la rénovation de notre église qui est un bien communal, la sécurisation de la traversée du village, la valorisation des espaces publics.

La crise énergétique déclenchée par le conflit en Ukraine nous impacte. Conséquence, la production de tuiles plates est pratiquement à l'arrêt et il nous est impossible d'être livré en 2022. De ce fait, le démarrage des travaux de l'église prévu début juillet 2022 va être décalé à la fin du premier trimestre 2023.

Le projet de sécurisation de la traversée du village, sur l'axe Zimmerbach – Wihr-au-Val, sur le CD 10 est en cours d'élaboration. Ce projet permettra de réduire très fortement la vitesse des véhicules aux entrées Est et Ouest de Walbach.

Le 3ème phase d'économie d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse de notre éclairage public a été achevée. 58 points lumineux ont été remplacés par de la technologie LED, moins énergivore.

La meilleure part de moi-même m'incite à féliciter chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à notre 2ème journée citoyenne samedi 21 mai, qui nous aura permis de réaliser 17 ateliers. Un grand merci aux enfants, aux jeunes et aux parents qui se sont joints à l'atelier « Alsace propre », qui a permis de ramasser tous les débris, fruit des incivilités, qui traînaient le long des routes, du cours d'eau, dans l'aire de jeux ou autres lieux publics au sein de notre village.

Enfin, à l'approche de cette fin d'année scolaire, un mot pour les associations qui vont se lancer dans tous les événements de fin d'année et qui ont œuvré tout au long de l'année par leur engagement à égayer le quotidien de tout un chacun.

Bon été à tous !

Votre maire,
Philippe Better

Travaux réalisés

> Trottoir

Aménagement d'un trottoir devant le micro-crèche de la rue de la gare, jusqu'au pont d'accès au lotissement Zellmatten 2.

Coût : 9444 €



> Aire de retournement du bus scolaire

Elargissement de l'aire de retournement pour le bus scolaire, dans le haut de la rue de la grotte.

Coût : 5604 €



> Éclairage public : 3ème tranche

Répartition des 58 nouveaux points lumineux LED dans les rues du village.

- 1ère tranche
- 2ème tranche
- 3ème tranche

Coût : 41 725 €



> Et comme prévu, le nouvel aménagement de la fontaine de la place de la mairie

Un écoulement d'eau, **en circuit fermé** et un nouveau décor floral ont été installés par nos ouvriers communaux.

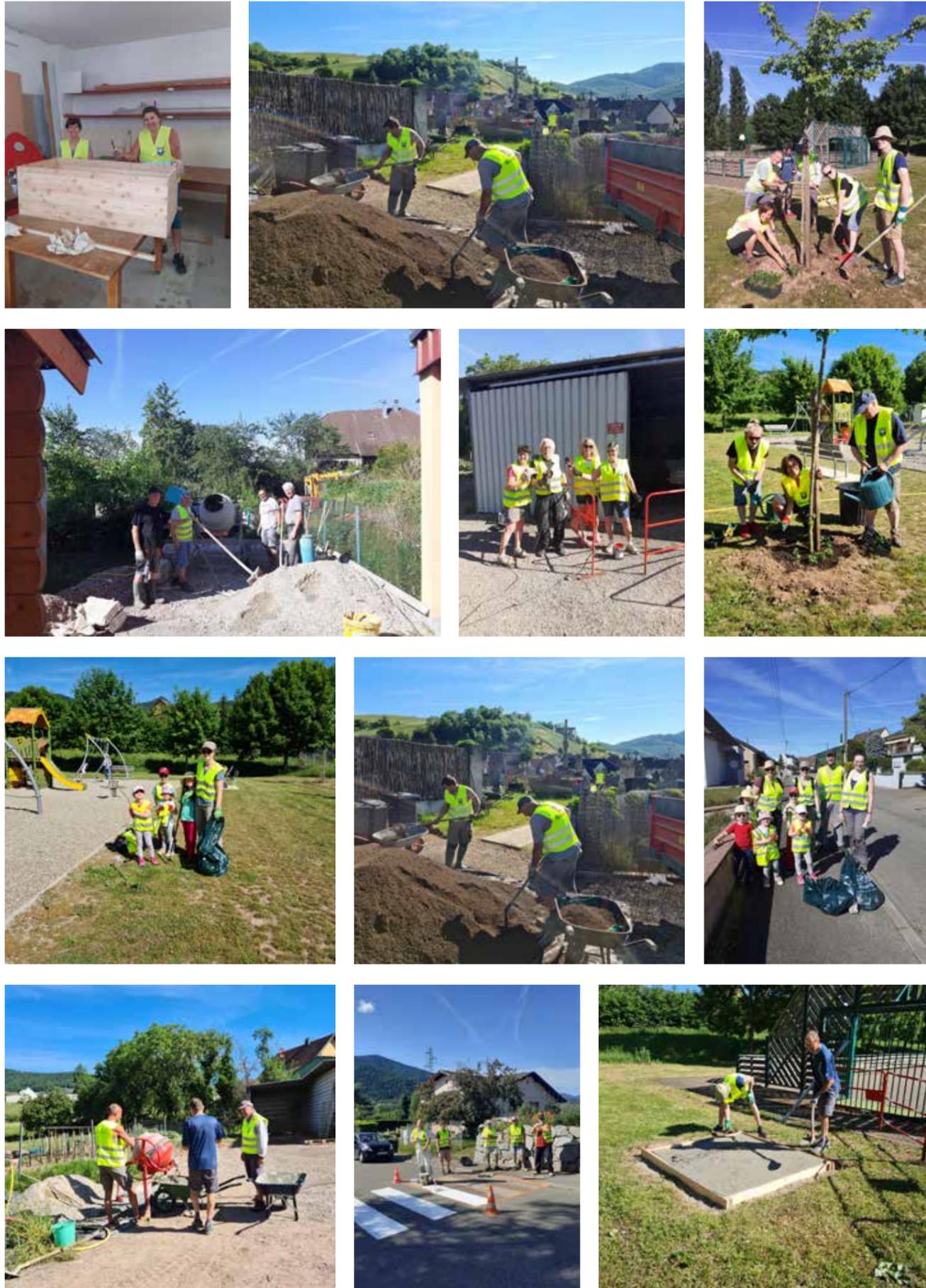
> Journée citoyenne

Le samedi 21 mai, sous un beau soleil de printemps, avait lieu notre 2ème journée citoyenne. 17 ateliers furent proposés, auxquels ont participé environ 85 personnes. Tous les ateliers, des plus ludiques, aux plus techniques ont été achevés dans une ambiance studieuse et conviviale.



Merci à toutes les personnes présentes lors de cette journée, rendez-vous est déjà pris l'année prochaine, en mai.





Comme vous avez pu le remarquer précédemment dans le budget 2022 des dépenses d'investissement conséquentes sont prévues pour la pose de la nouvelle toiture, le ravalement de la façade et le parvis de l'église.

« Pourquoi la commune va-t-elle dépenser une telle somme pour ce bâtiment ? » demanderont certains.

Pour des raisons liées au bâtiment :

- De sécurité car des tuiles du toit de l'église risquent de se détacher et de tomber dans la cour de l'école voisine.
- Avec un risque d'infiltrations dans le bâtiment le long de la façade du côté ouest de l'église.

Pour des raisons juridiques :

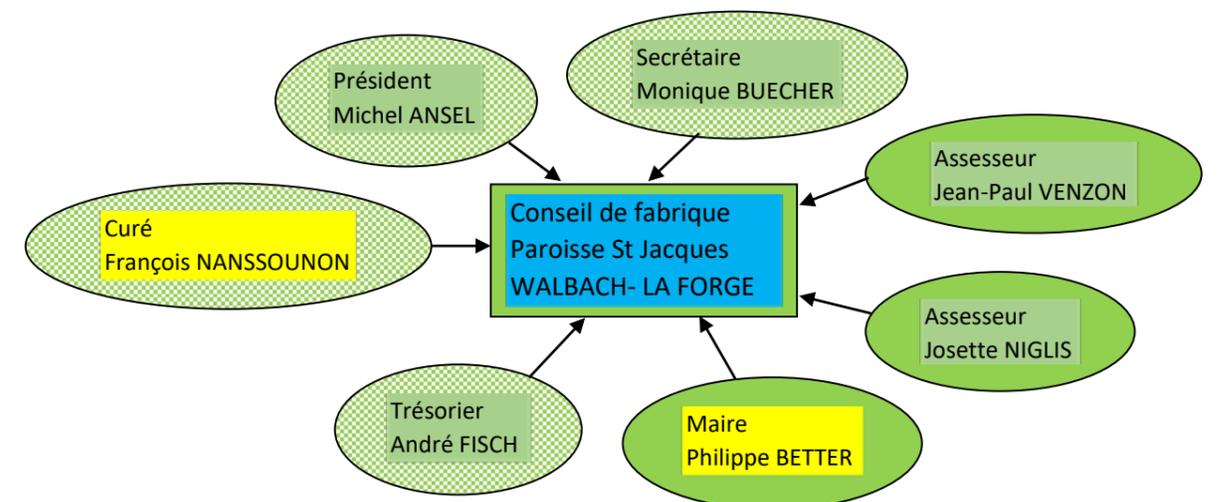
- Historiquement les églises appartiennent aux communes depuis le Concordat (1802), en dehors de quelques exceptions comme certaines églises construites après la loi de 1905 (séparation des Eglises et de l'Etat) ou des propriétés privées. La commune est donc le propriétaire de l'église de Walbach.
- Cependant l'église, bien public, a également la particularité d'être un bien culturel. En effet l'église a été bénie à la célébration du culte catholique. C'est la paroisse saint Jacques le Majeur de WALBACH-LA FORGE qui en est l'attributaire et il revient au conseil de fabrique de couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la paroisse. Par ailleurs le presbytère sis 7 rue de la Forêt a cette même particularité (lieu culturel appartenant à la commune).

Pour des raisons financières :

- La fabrique de l'église ne possède pas les ressources nécessaires sur ses fonds propres pour financer les importants travaux d'investissement. Elle a donc dû transférer la maîtrise d'ouvrage à la commune.
- La fabrique de l'église va participer à hauteur de 20000€ au financement des travaux d'investissement.

« Qu'est-ce qu'un conseil de fabrique ? »

La fabrique de l'église est administrée par un bureau  et un conseil de fabrique 



> À propos des travaux sur l'église

Le conseil de fabrique de la Paroisse Saint Jacques de Walbach-La Forge est composé à ce jour de deux membres de droit  et de cinq autres membres bénévoles  qui sont cooptés pour un mandat d'une durée de 6 ans, renouvelable au maximum 3 fois.

Le Conseil de Fabrique se réunit sur convocation du président avec un ordre du jour établi par le Bureau. Les différents comptes et bilan qui portent sur l'année civile ainsi que le budget prévisionnel sont approuvés par le Conseil de Fabrique et transmis au commissaire des comptes de l'évêché pour approbation.

Le Conseil de Fabrique est chargé :

- De régler les frais de fonctionnement nécessaires aux célébrations culturelles comme les articles de culte et le fleurissement de l'église
- De payer les charges fixes telles que les frais de chauffage, d'électricité, d'assurance des biens et des personnes
- Le Conseil de Fabrique prend également en charge le financement du bulletin paroissial (Le Lien) qui est porté dans les différents quartiers par des bénévoles.

Il est à noter, pour notre paroisse Saint Jacques de Walbach-La Forge, la forte implication de nombreux (ses) bénévoles qui assurent le nettoyage, le fleurissement, l'entretien de l'église. Ces équipes sont complétées de sacristains, de lecteurs, de servants de messe, d'un chef de chœur, d'un organiste et d'une chorale qui permettent le bon déroulement des messes.

Les revenus du conseil de fabrique sont constitués :

- Des quêtes durant les messes ordinaires.
- Des quêtes pour le chauffage et l'entretien de l'église organisées dans le village au début de l'année. Ces versements permettent d'obtenir une réduction fiscale (en 2022) à hauteur de 75% du montant du don.

INFO Pour s'adapter aux rythmes de notre société moderne, tout en perpétuant cette tradition ancestrale des sonneries de l'Angélus et afin de répondre à une demande de riverains de l'église, la sonnerie quotidienne de l'Angélus sera prochainement décalée de 6 heures à 7 heures du matin.

MERCI Le Conseil de Fabrique sollicitera prochainement les habitants du village pour une opération symbolique d'acquisition de nouvelles tuiles destinées à recouvrir le toit de l'église. Le prix de la tuile est fixé à 5 € pièce.

Votre souscription considérée comme un don pourra donner lieu à une déduction fiscale à hauteur de 75% du don effectué en 2022.

Les sommes récoltées seront reversées intégralement à la commune de Walbach soit directement, soit par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

À noter Dans le cadre des activités des fêtes et activités du village, le conseil de fabrique vous propose également :

24 juillet 2022 : fête patronale de la paroisse à 10 h suivie d'un repas servi à la Salle polyvalente de Walbach.

En fonction des places disponibles vous avez encore la possibilité de vous inscrire pour ce repas avant le 15 juillet 2022 auprès de M. Michel Ansel (tél.03 89 71 18 59) ou de M. André Fisch (tél. 03 89 71 11 05)

Lors des prochaines journées du patrimoine le Conseil de Fabrique vous convie à l'exposition « L'Eglise de Walbach et son histoire » à la salle polyvalente de Walbach.

Au fil de leurs recherches, auprès des différentes archives (départementales et municipales), Mme Agnès et M. Pierre Meistermann, habitants de notre village, présenteront un travail très détaillé sur l'histoire et les biens de l'église paroissiale Saint-Jacques de Walbach.



> Walbach et son histoire

La forêt ...en partage (suite)

Notre Dame du Chêne.

Sur le chemin en légère pente du Sonnenburg que nous empruntons depuis un petit quart d'heure, un virage sur notre gauche nous amène au Chêne de la Vierge.

Le chemin a cessé de grimper. Devant nous on distingue sur notre droite un tronc d'arbre coupé dans lequel est insérée la statue de la Sainte-Vierge.



En s'approchant on entrevoit dans la niche la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus en ses bras. L'enfant écarte les bras et tient un bouquet de glands dans sa main droite. Sous l'insert est inscrit « Magnificat anima mea Dominum » (Mon âme loue le Seigneur.)

D'après le livre d'Etienne Better sur Walbach, cette statue sculptée sur bois d'un mètre de haut serait l'œuvre du sculpteur colmarien Joseph Stempfel.



Le 8 mai 1953, lors d'une fête elle a été placée dans le tronc d'un chêne majestueux

Mais à la mi-octobre 2014 un coup de vent a déraciné le chêne support (voir photo ci-contre).

Le 24 décembre 2014 la partie basse du tronc a été remise en place. La statue a été réinstallée dans sa nouvelle niche.



Une autre partie du tronc a été récupérée et évidée pour servir de bac à fleurs. Le support a été installé sur la place du noyer (voir photo de gauche prise au mois de juillet 2015).

A hauteur de la statue de la vierge, nous trouvons à un croisement de chemin. Sur notre droite, le Waldweg à présent nommé Chemin Notre Dame du Chêne poursuit son tracé vers le fond de la vallée et deviendra un cul de sac quelques centaines de mètres plus haut. Sur notre gauche, un chemin redescend le long du Walbach et va rejoindre l'endroit nommé « Petit chêne de la Vierge ». Quant à nous, après avoir déguster quelques fraises des bois au pied du chêne, nous empruntons le chemin montant

du Sonnenburg à gauche du Chêne de la Vierge. Le silence qui nous accompagne à présent est presque irréal à cet endroit... Il est brisé uniquement par le bruissement des ailes d'un rapace qui virevolte au-dessus des cimes. En poursuivant le tracé direction sud-est, nous percevons à nouveau un peu plus haut le bruit des voitures au loin. Cela nous rappelle que la civilisation n'est pas si loin. Puis nous arrivons à un embranchement. Sur notre gauche un banc en bois est installé depuis quelques années. Il devait dévoiler une vue panoramique sur le village avant que la pousse naturelle des arbres ne fasse apparaître une barrière végétale. Nous bifurquons à droite et entamons allègrement la montée du chemin du Sonnenburg, à suivre....



À la rencontre de... Dominique ZEHLER (suite)

Tu es également l'ancien directeur de l'Harmonie Echo du Hohnack de Walbach ?

Oui, j'ai dirigé l'harmonie pendant 25 ans et l'Ecole de Musique pendant une dizaine d'années. Aujourd'hui, je n'y joue plus.

Avec l'arrivée de Nathalie Boff, j'ai préféré prendre du recul pour ne pas interférer dans son travail. Cependant, je garde d'excellents souvenirs avec l'harmonie, ses musiciens, jeunes et moins jeunes. J'ai surtout apprécié les rencontres que j'y ai effectuées.



Lesquelles ?

Des personnes comme Jean-Jacques Flament et Christian Cailleret.

Pour le centième anniversaire de l'harmonie en 1998, j'avais mis au programme un morceau nommé « Rêverie » composé par Jean-Jacques Flament. Je me suis alors mis en relation avec lui. Directeur de l'harmonie de Hondschoote dans le Nord, il était venu spécialement en Alsace pour encadrer les répétitions. Il nous avait également fait l'honneur de diriger son morceau lors du concert du centenaire de l'harmonie. La musique de Soultzbach qui fêtait également le centenaire de sa création s'était jointe à nous pour ce concert. Puis, en 2000, l'harmonie du Hohnack avait été invitée par Jean-Jacques Flament pour se produire dans le Nord. Plus de 300 musiciens étaient réunis pour interpréter ensemble « Un siècle d'histoire » une composition créée par Jean-Jacques Flament. Puis chaque harmonie a ensuite interprété ses propres morceaux. L'harmonie de Walbach, un peu au sommet de sa gloire à cette époque, avait été loin d'être ridicule et avait très bien tiré son épingle du jeu. C'est à cette occasion que j'ai fait la connaissance de Christian Cailleret. Ce dernier dirigeait l'école de Musique de Bourg-lès-Valence dans la Drôme. Par la suite son ensemble était venu jouer à l'église de Walbach

On a pu croiser souvent Jean-Jacques Flament aux concerts annuels de l'Echo du Hohnack.

Oui, il venait régulièrement assister à nos concerts.

Et Christian Cailleret ?

Christian était venu à Walbach pour diriger les répétitions de la chorale pour le Requiem de Fauré qui allait être produit à Bourg les Valence.

D'autres chorales de la région drômoise s'étaient jointes à nos chantres pour ce projet grandiose. Plus de cent choristes accompagnés d'un

orchestre à cordes et de quatre solistes de renom avaient interprété l'œuvre de Fauré sous la baguette de Christian Cailleret.

Puis par la suite, la pièce de Fauré a été reprise dans une version plus allégée à l'église de Walbach avec un accompagnement magistral au piano de Madame Isabelle Ast.

Ce que je souhaite mettre en avant surtout, c'est que durant tous ces événements, ces manifestations, ces concerts, j'ai rencontré des hommes et des femmes formidables. Jean-Jacques Flament et moi sommes amis depuis 1998. Il vient en Alsace deux fois par an et loge chez moi. Il a fait don à l'Echo du Hohnack de toutes ses pièces musicales qu'il a écrites. Avec Christian Cailleret, une relation amicale s'est aussi développée. Enfin, j'apprécie beaucoup les liens d'amitié qui ont été tissés avec les Allemands de Wallbach am Rhein tout comme avec Myriam, la directrice de la chorale Hémiolle de Kaysersberg. Je retiens que ces rencontres d'orchestre ou de chorale sont, avant tout, des aventures humaines. Ce sont les hommes qui se rencontrent et non les sociétés !

Une autre corde à ton arc : le cor des Alpes.

Oui, c'est aussi déjà très ancien... Avec Guy Buecher et Jean-Jacques Michel, nous jouons ensemble du cor des Alpes depuis des années... d'ailleurs bien avant la création de la structure qui vient de fêter ses 20 ans en 2021. Les morceaux sont écrits par Guy Buecher. Actuellement, nous sommes quatre sonneurs. Il y a quelques années, nous étions six, dont deux femmes Sarah Thorr et Joanne Boudot. Nous avons également interprété, à l'église, la messe de Schussele (écrite pour cor des Alpes et chorale) avec la chorale du village qui fêtait son 110ème anniversaire. Cette messe fut reprise, quelque temps après, avec les chorales de la Vallée de Munster, à la Cathédrale de Strasbourg.

Et toutes ces activités, tu les fais bénévolement ?

Bien sûr !

As-tu encore d'autres activités ?

Oui, je jardine, je fais du vélo, je marche, je cours, j'ai d'ailleurs couru quelques marathons

Beaucoup de marathons ?

Environ 25. C'est lors d'une fête de famille que l'idée avait germé avec l'un de mes cousins marathonien. On s'était lancé le défi de participer au marathon de Paris pour nos 50 ans. J'ai donc commencé à m'entraîner à 49 ans. Puis, chaque année, j'en effectuais environ deux. J'ai couru deux fois celui d'Annecy, deux fois celui du vignoble (région de Colmar), et deux fois celui de Rome qui le valait bien ! Le plus emblématique était celui de New York. J'ai également couru des marathons en escadrille avec le regretté André Reisacher, Céline Perrotey ou encore avec mon gendre et ma fille Delphine.



Quel était ton temps de référence au marathon ?

J'avais couru le marathon de Metz en 3 heures 29 minutes. Il faisait froid et ce fut mon meilleur chrono. Le plus dur, ce sont les entraînements effectués pour la préparation de la course. C'est un peu comme pour les concerts, on se prépare longtemps avant, tout ça juste pour être prêt le jour J.

Tu fais également du vélo ?

Le vélo, c'est surtout en montagne que je pédale... avec de temps à autre la montée d'un col célèbre. Pour moi, une sortie journalière c'est entre 80 et 120 kilomètres. En 2021, j'ai gravi, avec Jean-Claude Tisserand, le Stevio qui est un col mythique du Giro que l'on peut comparer au Galibier dans le Tour de France. Habituellement, je roule en groupe avec Alain Zwick, Etienne Mathieu entre autres.

Et de la marche à pied ?

Je marche beaucoup. Un groupe d'habités de 10 à 14 personnes s'est constitué. Chaque jeudi, nous effectuons entre 20 et 30 kilomètres. Le parcours est tracé par Sylvio... c'est sportif ! Le repas est tiré du sac. On découvre des endroits méconnus de la région. Récemment, j'ai parcouru pour la première fois le « sentier des carrières » qui relie les carrières de Gueberschwihr à celles de Linthal en surplombant les villages traversés. Après, bien sûr, j'aime également marcher dans les Alpes, c'est différent... un sol caillouteux, des paysages grandioses, une autre expérience...

> " les enfants d'abord "

retour sur une année scolaire riche en partage et rencontres

À l'approche des congés d'été de nos enfants, il est temps de faire un petit retour sur l'année scolaire fraîchement écoulée. À Walbach et Zimmerbach, l'association Les Enfants d'Abord a peu à peu repris ses activités pour correspondre aux règles sanitaires.

À l'instar des années passées, le comité d'organisation de l'association a pu compter de nombreuses fois sur le soutien de bénévoles, adhérents de l'association ou non, parents d'élèves et villageois. Grâce à la contribution de chacun, et en collaboration avec nos élus, nos instituteurs et les associations locales, de belles actions ont pu être menées et de jolis événements ont pu voir le jour :

- Goûter partagé en septembre 2021 et en mai 2022 ;
- Bourse aux vêtements et jouets enfants en octobre 2021 ;
- Participation au marché de Noël de Zimmerbach en décembre 2021 ;
- Opération spéciale chandeleur : vente de crêpes au marché de Zimmerbach en février 2022 ;
- Participation à la fête de la réunification de Zimmerbach en mai 2022 ;
- Trois sessions de vente de fromage, parfois couplées à nos ventes exceptionnelles de saison à Noël, Pâques, etc. (chocolats, thés, cafés, produits bio et bières locales).



Nous tenons à nous adresser aux villageoises et villageois. Merci pour votre confiance renouvelée lors de nos traditionnelles ventes de fromages et opérations commerciales favorisant nos commerces partenaires locaux. Toutes ces ventes ont permis de financer les projets des écoles de Walbach et Zimmerbach :

- Dans toutes les classes, des sorties ont pu être co-financées, et une classe de mer a enfin pu être concrétisée à nouveau.
- Au périscolaire, une subvention a permis de participer au financement de nouveaux jeux d'extérieur.
- Nous avons pu financer nos premiers gobelets ecolocups ainsi que les gilets de sécurité routière pour les enfants et les équipes pédagogiques, aux couleurs de nos villages.
- Pour marquer cette fin d'année scolaire, il nous tient à cœur de faire un cadeau à tous les enfants des écoles de Zimmerbach et Walbach : le spectacle « Gretala et la Déesse de la Wormsa » sera présenté le vendredi 17 juin à l'école de Walbach. Ce spectacle est porté par Christelle Husson (l'Atelier de Free), habitante de Walbach et parent d'élève, accompagnée sur scène par Yasmina Maïza, son binôme de la CIE Zélée.

Le meilleur pour la fin... La Kermesse se déroule le samedi 2 juillet

Nous l'attendions depuis plus de deux ans. La voici ! La Kermesse de nos villages reprend vie et se réinvente : cette année, la fête se déroule à l'école de Walbach. Sur place, toute la journée est rythmée par de nombreuses animations et moments festifs :



10h00 : chants et danses ;

11h45 : apéritif et repas ;

13h30 – 17h : jeux

Nous sommes ravis de pouvoir clôturer cette nouvelle année scolaire en bonne et due forme. D'avance, nous remercions les enfants et l'équipe enseignante pour leurs préparatifs et entraînements. Merci aux participants à la fête, parents, grands-parents, villageois, vous êtes les bienvenus à l'apéritif et/ou au repas.

Pour cet événement, nous avons une nouvelle fois besoin du soutien des parents d'élèves, adhérents à l'association ou non. Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour que la fête soit un succès.

Ensemble, nous créons de merveilleux souvenirs avec nos enfants.

Pour tout renseignement :

- Rejoignez-nous sur Facebook : groupe « Association Les Enfants d'Abord 68230 »
- Nous sommes disponibles par mail : lesenfantsdabord68@gmail.com

> Le conseil municipal des jeunes

retour sur une année scolaire riche en partage et rencontres

Depuis le 30 avril, Walbach a un Conseil Municipal des Jeunes. Il est composé de dix membres de 8 à 11 ans, élus pour un mandat de 2 ans, par 49 jeunes de 7 à 12 ans le 5 avril.

Solène Schielé a été élue Maire Junior et **Emilie Attard** son adjointe.

Le CMJ se réunira en mairie, tous les trimestres, sous la présidence de membres de la commission jeunesse.

Les jeunes représentent tous les enfants et jeunes du village. Ils pourront présenter des projets qui leur tiennent à cœur.

Le CMJ a participé à la cérémonie commémorative du 8 mai et à la journée citoyenne du 21 mai.

Merci à tous ses jeunes membres de participer à la vie de votre village.

Sur la photo (de gauche à droite), la commission jeunesse et les jeunes élus du Conseil municipal des Jeunes.

BOHREN Léopoldine, HECKLY Juliette, SCHIEHLE Solène (Maire), ATTARD Emilie (Adjointe), DECK Ellie, SINGER-DASEN Marine, MADHER Aïya, TOME-STOESSLE Louise, SOUVANNE Lysandre et FOEHRLE-HAMMES Joachim (absent sur la photo).



> Journée géraniums



Le samedi 7 mai régnait une activité inhabituelle au hangar communal rue la gare.

17 personnes, élus, conjoints, anciens élus, agents communaux en activité ou retraités ont aidé à distribuer 2764 plantes commandées par 72 familles. Le repotage a été fait sur place pour les Walbchois qui le souhaitaient. Le terreau était offert par la commune.



Il était également possible de se fournir en compost mis à disposition par Colmar Agglo CA et en replants de légumes et autres plantes fleuries au stand de M. WURTZ de Ribeauvillé

> Notre eau si précieuse

Après un printemps particulièrement chaud et sec et des prévisions annonçant un risque de sécheresse estivale, il n'est pas inutile de se rappeler quelques écogestes du quotidien :

- Utiliser une bassine pour laver les légumes. L'eau récupérée pourra être utilisée pour arroser les fleurs, le potager,
- Couper l'eau le temps du savonnage des mains, le brossage des dents,
- Préférer la douche (rapide) au bain,
- Installer des mitigeurs sur les robinets,
- Utiliser les programmes « Eco » des appareils électro-ménagers et ne les faire fonctionner qu'une fois pleins,

Eaux de loisirs :

Pour ceux qui disposent d'une piscine,

- La couvrir quand elle n'est pas utilisée pour limiter l'évaporation,
- Limiter au strict minimum les douches,

Nos ressources ne pourront que vous en remercier et, dans une certaine mesure, votre portefeuille

> Quizz

LE SAVIEZ-VOUS ?

Trouvez la bonne consommation d'eau ! (solutions ci-dessous)



- 1- Pour une douche de 5 minutes :
- a : de 40 à 50 litres
 - b : de 60 à 80 litres
 - c : de 90 à 100 litres



- 2- Pour un bain :
- a : de 80 à 100 litres
 - b : de 110 à 140 litres
 - c : de 150 à 200 litres



- 3- Lorsque vous tirez la chasse d'eau de votre WC (4 fois/jour)
- a : 10 litres
 - b : 18 litres
 - c : 32 litres



- 4- En cuisinant et en buvant de l'eau par jour :
- a : 10 litres
 - b : 20 litres
 - c : 40 litres



- 5- Lorsque vous faites tourner votre lave-vaisselle
- a : 8 à 10 litres par cycle
 - b : 12 à 16 litres par cycle
 - c : 18 à 20 litres par cycle



- 6- Lorsque vous utilisez votre lave-linge :
- a : 20 à 30 litres par cycle
 - b : 40 à 60 litres par cycle
 - c : 80 à 100 litres par cycle



- 7- Lorsque vous arrosez votre potager :
- a : 5 à 8 litres au m²
 - b : 10 à 12 litres au m²
 - c : 15 à 20 litres au m²

En résumé, sur les 3 mois d'été, une famille de 4 personnes, consomme de 50 m³ à 60 m³

Auxquels il faut rajouter, si elle dispose d'une piscine, + 20 à 30 m³ (bassin de 30 m³ – renouvellement 1/3, appoints, cycle de lavage, etc....)

> L'ennemie d'un cadre de vie agréable est l'incivilité

Comme chacun sait, l'incivilité est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société (politesse, respect d'autrui, courtoisie...) et même si vivre ensemble n'est pas toujours facile... avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents sur le thème. Voici donc une fois encore quelques rappels qui, nous l'espérons permettront de vivre harmonieusement en respectant les autres :

NOS AMIS LES CHIENS

Nous les aimons, vous les aimez, vous n'envisagez pas de vivre sans votre chien. Il vous offre son affection et de votre côté vous vous engagez à prendre soin de lui, le nourrir et le sortir régulièrement. Mais c'est là que les choses peuvent se gâter... raison de ce petit rappel : une déjection canine au milieu du trottoir, d'un jardin public, d'un espace jeux pour enfants ou devant les entrées d'école, voilà de quoi mettre de mauvaise humeur ! Ce n'est pas la responsabilité de nos compagnons à 4 pattes mais celle de leurs propriétaires qui est mise en cause. N'oublions pas que respecter son cadre de vie, c'est se respecter soi-même et respecter les autres. Relever le défi de la propreté de ces endroits c'est l'affaire de tous !

Merci de ramasser les déjections de vos compagnons à 4 pattes.

NUISANCES SONORES

Etant très occupés dans la semaine, nous avons tous tendance à effectuer les travaux de bricolage ou de jardinage d'entretien le weekend et les jours fériés. Or, les bruits de tondeuse, taille haies...font partie des troubles de voisinage les plus fréquents ! Même si nous hésitons un peu à faire tourner un moteur ce jour-là, certains finissent malgré tout par le démarrer en se disant que ça ne durera pas longtemps ... Concrètement, voici les jours et horaires conseillés pour une bonne entente avec nos voisins :

Les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.

De manière exceptionnelle les dimanches et jours fériés, de 9 h à 11h.

Nous aurons beau prendre des mesures pour faire appliquer des règles, nous aurons toujours besoin de chacun d'entre vous pour leur donner du sens !

> Dates à retenir

Samedi 2 juillet Cour de l'école de Walbach – 10h30 Kermesse des écoles de Walbach et de Zimmerbach

Dimanche 24 juillet – Salle polyvalente 12h Repas, fête patronale

Dimanche 21 août – Place de la mairie 17h Concert, Cors des Alpes

Samedi 3 septembre Aire de jeux – 13h30 Tournoi de pétanques

Samedi et Dimanche 17 – 18 septembre salle polyvalente – 10h

Journée du patrimoine

Exposition « L'église de Walbach et son histoire »

L'équipe de rédaction :

Philippe Better, Jean-Paul Buecher, Fabienne Thorr, André Schumacher, André Fisch, Elodie Gassmann, Valerie Koch, Céline Perrotey,

Pour l'équipe municipale

Le Maire **Philippe Better**

INFO MAIRIE

1, place de la Mairie 68230 Walbach

Téléphone : 03 89 71 13 11

E-mail : mairie@walbach.fr

Site internet : www.walbach.fr